

POUR SE DEFENDRE TOUS ENSEMBLE ADHERONS AU SNESUP

Le Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche est agressé par un ensemble de mesures gouvernementales d'une brutalité extrême. C'est l'asphyxie budgétaire des établissements publics, c'est le démantèlement du CNRS provoqué par les mesures gouvernementales et le limogeage de sa direction. C'est le risque de coupure des formations supérieures et de la recherche sous le provocant label de « Pacte pour la Recherche », constituant un véritable torpillage des Etats généraux de Grenoble. Ce sont les interventions autocratiques et réactionnaires en matière de transmission des connaissances, d'apprentissage de la lecture comme de recherche et d'enseignement de l'histoire.

La communauté universitaire, le mouvement social peuvent en se rassemblant mettre en échec ces attaques et ces projets. Ils l'ont montré en 2003 en obligeant Ferry à remiser son projet libéral, en 2004 et 2005 en imposant le retrait du projet de LOPRI de Fillon, en arrachant la création de 3000 emplois au budget 2006 pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans ces mobilisations, et en 2006 plus encore que dans la période précédente, le rôle et la responsabilité du SNESUP-FSU sont centraux et déterminant de par sa volonté et sa capacité de rassembler. **La force du SNESUP, résulte de sa volonté et de sa capacité à rassembler. Elle repose sur ses adhérents, sur l'activité et la dynamique de ses sections syndicales.**

En ce début d'année 2006, les forces du SNESUP sont en progression avec près de 5000 cotisations reçues, 200 adhésions nouvelles, près d'une centaine de retours d'adhérents un moment éloignés du syndicat. Mais face aux défis lancés par ce gouvernement, l'audience, l'autorité les moyens d'action du SNESUP-FSU doivent encore plus se renforcer, de façon rapide et visible.

La CA en appelle à toutes et à tous les collègues : rejoindre le SNESUP pour développer, avec et dans le premier syndicat de l'enseignement supérieur, un espace de réflexion, d'initiative, d'action, de proposition, un espace de résistance, de riposte et d'espoir, d'aide à la construction d'alternatives pour l'avenir.

La CA appelle tous les adhérents, en premier lieu les responsables et élus du SNESUP à donner force à cette exigence en s'adressant largement :

1. **Aux adhérents n'ayant pas encore versé leur cotisation 2005-2006.** Des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années, mais en cotisant au plus vite pour cette année les 1270 adhérents concernés aideront au renforcement rapide, à la représentativité et à l'expression du syndicat tout entier. Les adhérents des années antérieures (N-2...) doivent pouvoir de manière 'ciblée' être utilement sollicités.
2. **Aux jeunes collègues** (vacataires, moniteurs, ATER, ...), frappés plus que jamais par la précarité. Après les puissantes mobilisations de 2004, nous leur disons : « *Aujourd'hui le SNESUP est votre recours. Les récentes mesures transférant aux universités les charges et responsabilités de la précarité qui vous frappent sont inacceptables. Ensembles, intervenons* ». Avec le SNESUP, ouvrons aux nouvelles générations les moyens d'une action revendicative, solide, efficace, rassembleuse.
3. **Plus largement, à l'ensemble des collègues.** Parce qu'ils ont connaissance d'injustices, de violations de nos droits et garanties statutaires, parce que de plus en plus nombreux, ils en sont directement victimes. **Ce travail considérable engagé au plan syndical et juridique par le secteur des Affaires personnelles, le secteur Second degré, le secteur CNU, en liaison étroite avec notre conseil syndical (une analyse précise sera prochainement publiée et une édition largement renouvelée du « Mémo du Sup » est en cours de parution)**, lie inséparablement, la défense collective de ces droits et la défense individuelle de nombreux collègues, les aspects 'recherche' étant aussi pris en charge de façon plus spécifique. Cette dimension et ces résultats de l'action syndicale représentent une force importante que de nombreux collègues peuvent et doivent développer en rejoignant le SNESUP.
4. **Aux adhérents approchant de la retraite ou en retraite effective.** De plus en plus, et particulièrement pour nous, universitaires, la retraite correspond à la poursuite d'activités intellectuelles et sociales, culturelles. Le secteur « retraités » du syndicat a produit un bilan détaillé d'une activité riche et diversifiée qui sera prochainement publié. La CA approuve et demande aux sections de se saisir de cette activité, de ce bilan du secteur retraités et appelle à renforcer avec ambition ce secteur par la participation du plus grand nombre de camarades confirmant leur adhésion par leur cotisation régulière en tant que retraité. Et par là même, leur participation entière et complète à la vie du syndicat
5. **Aux universitaires, indépendamment de leur situation ou statut, dont l'autorité scientifique est forte d'années de recherche et de réflexion.** Plus que jamais, ces efforts de recherche individuelle et collective, ces réflexions doivent se confronter, en particulier sur les grands problèmes de recherche et de société. Le SNESUP doit renforcer son rôle d'espace de réflexion, d'analyse critique. Nos publications, renouvelées dans leur conception (la revue « le SNESUP », co-publication à la VRS avec le SNCS, diffusion large de « former des maîtres ») et notre site web sont largement ouverts pour cet objectif : aux collègues souhaitant intervenir dans ces confrontations, s'exprimer, donner leur point de vue, être partie prenante de l'action, nous disons, **intervenez, participez, et ...adhérez au SNESUP.**

La CA, demande aux sections, aux syndiqués, aux collègues, de se saisir de ces bilans d'activité et de syndicalisation. Elle décide de mettre au cœur de l'activité du syndicat, de ses instances, cette question vitale du renforcement du SNESUP, élément de son rayonnement, de sa représentativité, de son efficacité.